

Adopté
13 novembre 2008

COMITÉ DE PARENTS

Procès-verbal de la séance du Comité de parents de la Commission scolaire des Patriotes, tenue le jeudi 5 juin 2008, à 19h15, au siège social de la Commission scolaire, 1740, rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville.

SONT PRÉSENTS les représentantes ou représentants au Comité de parents : mesdames et messieurs

École	Antoine-Girouard	Claude Lemay
	Arc-en-Ciel	Jean-Philippe Audren
	De Bourgogne	Ian Marcotte
	De La Broquerie	Marie-Hélène Forget
	de la Roselière	Denis Missud
	de la Source	Sonya Jean
	De Montarville	Catherine Gagnon
	du Carrousel	Éric Durocher
	Du Grand-Chêne	Suzie St-Cerny
	Jolivent	Isabel Godard
	La Farandole	Josée Beauchemin
	Les Jeunes Découvreurs	Jean-Jacques Charest
	Mgr-Gilles-Gervais	Marie-Hélène Talon
	Notre-Dame	Marie-France Lacasse
	Paul-VI	Martin Gélinas
	Père-Marquette	Michel Bibeau
	Saint-Charles	Sylvie VanDermissen
	Saint-Mathieu	Jocelyne Mercier
	Sainte-Marie	Isabelle Fauteux
	Secondaire De Mortagne	Danièle Trottier
	École d'éducation internationale	Serge Lefebvre
	Secondaire Ozias-Leduc	Annie Brière
	Secondaire Polybel	Pierre Fiset

SONT ABSENTS : mesdames et messieurs

École	Albert-Schweitzer	Isabelle Demers
	Au fil de l'Eau	Isabelle Paradis
	Aux-Quatre-Vents	Yolaine Pelletier
	de l'Amitié	Lucie Durivage
	de l'Aquarelle	Julie Morin
	de l'Envolée	Jimmy Caisse
	de la Chanterelle	Nathalie Masse
	de la Mosaïque	Chantale Rathé
	de la Passerelle	Hélène Henri
	de la Pommeraie	Aucun
	De Salaberry	Michel Lavoie
	Des Trois-Temps	Josée Tétreault
	Du Moulin	Joëlle Choquette
	Du Parchemin	Robert Denis
	Du Tourne-Vent	Serge Laflamme
	Georges-Étienne-Cartier	Josée Deschamps
	Jacques-De Chambly	Jacques Duchesne
	Jacques-Rocheleau/St-Basile	Dominic Gagnon

L'Arpège	Aucun
La Roseraie	Aucun
Le Petit-Bonheur	Kim Girard
Le Rucher	France Perrault
Le Sablier	Sophie Dalpé
Le Tournesol	Guylaine Gagnon
les Marguerite	Nancy Consigny
Louis-Hippolyte-Lafontaine et représentant comité EHDAA	Marc Langlois
Ludger-Duvernay	Mireille Louis-Seize
Marie-Victorin	Benoît Rajotte
Mère Marie-Rose	Julie Hamel
Pierre-Boucher	Sylvain Tétreault
Saint-Denis	François Lavallée
Secondaire de Chambly	Jean Brûlé
Secondaire du Grand-Coteau	Josée Bernier
Secondaire du Mont-Bruno	Carole Vigneault
Secondaire François-Williams	Sylvain Montpetit
Secondaire le Carrefour	François Cournoyer

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Serge Lefebvre ouvre l'assemblée, malgré le fait qu'il n'y ait pas quorum. Quand le quorum sera atteint, l'ordre du jour sera adopté. Il souhaite la bienvenue à tous.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Serge Lefebvre fait la lecture de l'ordre du jour. Le point 5.1 Présentation : le point sur le renouveau pédagogique à la commission scolaire des Patriotes est reporté à Septembre car le document n'a pas été présenté au conseil des commissaires et ne peut donc pas être présenté à notre Comité.

Résolution n° CP 053-06-08

Il est proposé par madame Lucie Durivage, appuyée par madame Josée Bernier, d'adopter l'ordre du jour suivant tel que modifié:

1. **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**
 - 3.1 **PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 8 MAI 2008**
 - 3.2 **SUIVI DU PROCÈS-VERBAL**
4. **PAROLE AU PUBLIC**
5. **PAROLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE**
 - 5.1 **DEMANDE DE RECONDUCTION DU PROJET PARTICULIER : ÉCOLE DE LA ROSELIÈRE**
6. **TRAVAIL EN SECTEUR : OBJECTIFS DU PLAN STRATÉGIQUE**
7. **RETOURS DE CONSULTATION**
8. **PAROLE AUX MEMBRES**
9. **RAPPORT DES DIVERS REPRÉSENTANTS AU COMITÉ DE PARENTS**
 - 9.1 **PARENTS-COMMISSAIRES**
 - 9.2 **COMITÉ CONSULTATIF EHDAA**
 - 9.3 **COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT**
10. **TRÉSORERIE**
11. **MOT DU PRÉSIDENT**

- 12. AUTRES SUJETS
- 13. PAROLE AU PUBLIC
- 14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3.1 Procès-verbal de la réunion du 8 mai 2008

Madame Marie-Hélène Talon relève une erreur sur la liste des présences : on devrait lire Marie-Hélène Talon au lieu de Philippe Bernier. Il y a également une faute à la page 5 montrant au lieu de montant.

Résolution n° CP 054-06-08

Il est proposé par monsieur Jean-Philippe Audren, appuyé par madame Catherine Gagnon, d'adopter le procès-verbal du 8 mai 2008, tel que corrigé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3.2 Suivi du procès-verbal

Le document Questions-Réponses contient plusieurs informations demandées par les membres. Il est spécifié qu'il revient au conseil d'établissement de faire des choix d'actions dans les cas de prise de vacances ou congés durant les jours de classe.

À la question 2, on confirme que la commission scolaire ne possède pas de PCAA (papier commercial adossé à des actifs).

À la question 3 sur les ressources limitées de professionnels pour les EHDA et de l'absentéisme, plusieurs réponses sont données. Monsieur Lefebvre fait la lecture d'une lettre de monsieur Jean-Louis Tousignant sur la situation du manque d'effectifs dans la commission scolaire. Monsieur Tousignant explique que dans les cas où un professionnel est absent et ne peut être remplacé, l'école peut utiliser cette masse salariale pour des services privés. Il mentionne également que dans le cas de l'orthophonie, le regroupement des services a permis de diminuer l'impact sur une seule école dans le cas où une professionnelle doit s'absenter. Plusieurs membres demandent des informations supplémentaires sur le nombre de professionnels et comparaison avec d'autres commissions scolaires. Madame Marie-Hélène Forget de l'école La Broquerie informe les membres du dépôt d'une lettre écrite par son conseil d'établissement et qui comporte plusieurs questions sur les ressources pour les élèves HDAA. Ces questions seront remises à la commission scolaire. Monsieur Jean-Louis Tousignant et madame Monique Sauvageau informent les membres du fonctionnement de la commission scolaire quant à l'organisation des services de conseillers pédagogiques ainsi que des offres de formation faites à l'ensemble du personnel.

Monsieur Serge Lefebvre fait le point sur l'ACPM : monsieur Lefebvre a rencontré monsieur Bill Pageau qui est directeur de la Montérégie à la FCPQ. Il n'y avait eu aucun suivi ni accusé de réception suite aux lettres et résolution envoyées à l'ACPM. Un accusé de réception vient d'être fait. Les membres discutent de ce point et finalement font la proposition suivante :

Résolution n° CP 055-06-08

Il est proposé par madame Josée Beauchemin, appuyé par monsieur Michel Bibeau, de conscientiser la FCPQ au fait que le besoin de financer une organisation régionale en Montérégie

ne se fait plus sentir et de demander à la FCPQ de redistribuer le 4800\$ qu'elle donne à l'ACPM aux comités de parents de la région.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Serge Lefebvre informe les membres que la liste des programmes offerts au secondaire n'est pas encore disponible, mais elle devrait être préparée l'an prochain par la commission scolaire.

Monsieur Lefebvre explique que les membres du comité exécutif ont rencontré madame Diane Miron pour réfléchir aux besoins de formation des parents. Suite à cette rencontre, les membres ont conclu qu'il serait intéressant d'avoir deux séances de formation, soit une formation générale en début d'année, et une en janvier ou février qui aborderait les problématiques rencontrées en cours d'année.

Monsieur Lefebvre fait un retour sur la politique des dîneurs et fait la lecture de la résolution. Madame Isabel Godard explique les points adoptés. Elle spécifie que l'organisation du service des dîneurs de chaque école relève du conseil d'établissement et que le choix du ratio et du montant demandé, dans les balises, doit être fait par référendum dans le cas où le montant demandé serait plus élevé que 225\$. Madame Godard rappelle également que les dîneurs sporadiques doivent être accueillis dans toutes les écoles.

4. PAROLE AU PUBLIC

Il n'y a pas d'intervention

5. PAROLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE

5.1 Demande de reconduction du projet particulier : école de la Roselière

Monsieur Serge Lefebvre demande à monsieur Denis Missud de présenter l'école La Roselière et son projet. Plusieurs membres posent des questions.

Résolution n° CP-056-06-08

Il est proposé par madame Annie Brière, appuyée par madame Chantal Bouchard que le Comité de parents donne son appui à la demande de reconduction du projet particulier de l'école de la Roselière de Chambly pour l'année 2008-2009.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6. TRAVAIL EN SECTEUR : OBJECTIFS DU PLAN STRATÉGIQUE

Monsieur Serge Lefebvre explique que la commission scolaire a reçu les objectifs soumis pour l'orientation 4, soit favoriser l'implication des parents dans la structure participative et dans la vie de l'école en vue de développer leur contribution significative à l'œuvre éducative. La commission scolaire souhaite que le comité de parents fasse le même exercice pour les 4 autres orientations.

Orientation 1 :

Former, accompagner et superviser le personnel des établissements et des services pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite et le Plan stratégique dans une perspective d'amélioration continue de la qualité des services

- Pas de suggestions spécifiques, mais les parents désirent que la participation des enseignants aux formations lors des journées pédagogiques soit encouragée et suivie; qu'elle fasse l'objet d'une reddition de comptes
- De plus, s'assurer de la formation des intervenants auprès des élèves HDAA, particulièrement ceux qui sont intégrés tout en s'assurant du support administratif de la direction
- Trouver une formulation qui reconnaît les parents bénévoles comme partie prenante de cette orientation et offrir une formation à ces parents ainsi qu'à l'ensemble des parents (ex : parcours du 2^e cycle du secondaire)

Orientation 2 :

Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel pour favoriser un haut niveau de professionnalisme et un environnement de travail sain

- Favoriser l'ouverture des enseignants à la participation parentale au conseil d'établissement.
- Trouver un moyen pour inclure les parents et les bénévoles dans les actions éducatives

Orientation 3 :

S'assurer d'un partage équilibré des responsabilités et des ressources par une gestion participative efficace, favorisant la prise judicieuse de décision, la coordination des actions et la reddition de comptes.

- Favoriser la compréhension des budgets et donc former les parents.

Orientation 5 :

Développer et faire connaître les ententes partenariales avec les organismes, les institutions et les entreprises, pour maximiser les services offerts par la Commission scolaire aux élèves et à la communauté

- Trouver un moyen de mieux publiciser les services offerts par la commission scolaire.
- Mieux faire connaître les programmes. Mieux utiliser les journaux locaux.
- Le comité de parents aimerait avoir son mot à dire pour le choix des membres cooptés s'il y a lieu.

7. RETOURS DE CONSULTATION

Il n'y a pas de retours de consultation à faire.

8. PAROLE AUX MEMBRES

Madame Jocelyne Mercier demande si le CÉ a droit de regard sur l'argent recueilli par les campagnes de financement. Dans le cas où l'argent n'est pas reçu en échange d'un bien, le CÉ prend la décision, mais dans le cas d'un échange (chocolat, café...), la direction peut décider de l'utilisation de cet argent. Cependant, le CÉ peut dire qu'il n'est pas d'accord.

Madame Catherine Gagnon demande à quel moment le projet éducatif devra être adopté. Il pourra être adopté au cours de l'automne.

Madame Annie Brière mentionne qu'une plainte doit être déposée en lien avec une chauffeuse d'autobus scolaire qui parle au téléphone. Monsieur Martin Gélinas prend note de l'information et fera le suivi.

Madame Marie-Hélène Forget rappelle qu'une lettre de son conseil d'établissement a été déposée au sujet de la formation des enseignants pour le suivi des élèves HDAA, particulièrement pour les élèves intégrés. Elle explique que cette lettre sera déposée au conseil des commissaires en septembre et elle invite les membres à réfléchir à la situation. On informe les membres que la prochaine rencontre du CCSEHDAA aura lieu le 9 juin prochain.

Madame Annie Brière remercie le comité de parents pour lui avoir permis de participer au congrès de la FCPQ.

Madame Marie-France Lacasse suggère le nom de monsieur Alain Caron comme conférencier car elle a beaucoup apprécié sa conférence 'Outiller son enfant pour la vie'.

Madame Isabel Godard quant à elle suggère madame Francine Duquette, sexologue, comme conférencière. Madame Isabel commente aussi l'assemblée générale de la FCPQ qu'elle a trouvée très concentrée, trop courte avec trop peu d'informations.

Monsieur Jean-Philippe Audren voudrait savoir si le personnel est compensé pour participer au conseil d'établissement.

9. RAPPORT DES DIVERS REPRÉSENTANTS AU COMITÉ DE PARENTS

9.1 Parents-commissaires

Madame Isabel Godard invite les membres à prendre connaissance des 'Lendemain du Conseil'. Les membres discutent de la rentrée progressive pour les élèves de la maternelle. Plusieurs membres aimeraient avoir plus de latitude pour la rentrée des élèves de maternelle. Il y a un moratoire pour les nouveaux projets particuliers, car l'offre de service sera analysée. Des membres demandent pourquoi il faut agrandir le siège social. Les raisons évoquées sont un manque d'espace, pour la prochaine année, les ressources matérielles seront transférées à St-Hilaire.

9.2 Comité consultatif EHDA

Il n'y a pas d'interventions.

9.3 Comité consultatif du transport

La prochaine rencontre aura lieu le 11 juin prochain.

10. TRÉSORERIE

Monsieur Ian Marcotte rappelle aux membres qu'ils doivent retourner leur demande de remboursement des frais de déplacement avant le 30 juin prochain.

11. MOT DU PRÉSIDENT

Monsieur Serge Lefebvre informe les membres du comité de parents qu'un conseil général spécial a eu lieu le 1^{er} juin à Québec pour discuter de la loi 88. Monsieur Lefebvre explique rapidement le projet de loi. Il informe les membres que la FCPQ est d'accord avec plusieurs points tels que la reddition de compte, les séances publiques, la procédure de plaintes, etc.

Monsieur Lefebvre remercie l'ensemble des membres du comité de parents pour leur présence cette année ainsi que les membres du comité exécutif. Il remercie également la commission scolaire pour sa collaboration et il souhaite à tous un bel été.

Madame Marie-Hélène Talon remercie le comité exécutif et le président pour leur travail.

12. AUTRES SUJETS

Il n'y a pas d'intervention.

13. PAROLE AU PUBLIC

Il n'y a pas d'intervention.

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Résolution n° CP-057-06-08

Il est proposé par monsieur Michel Bibeau, appuyé par madame Marie-Hélène Talon, que la séance soit levée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Sur ce, la séance est levée, il est 21h45.

Monsieur Serge Lefebvre
président

Madame Marie Claude Chabot
secrétaire